

**AMÉNAGEMENT FORESTIER ET
AGRICOLE DES SOMMETS**

Propriétaire
AFAS
MRN

Groupeement forestier des Cantons 819-849-7048

Plan d'aménagement forestier



ROUTE 210

COOKSHIRE-EATON, QUEBEC

JOB-1M0

OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le plan d'aménagement forestier a deux objectifs:

- permettre au producteur forestier de bien mettre son boisé en valeur en le lui faisant mieux connaître et en l'aidant à mieux planifier ses travaux forestiers (le respect du plan d'aménagement forestier est essentiel pour l'obtention d'un remboursement de taxes).
- permettre à l'agence de protéger les investissements dans les forêts privées en planifiant et en rationalisant la mise en valeur des boisés

OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE FORESTIER

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Production forestière | <input type="checkbox"/> Protection de la faune |
| <input type="checkbox"/> Production d'arbre de Noël | <input type="checkbox"/> Utilisation à des fins récréatives |
| <input type="checkbox"/> Acériculture | |

Remarques:

Augmenter le potentiel ligneux de son boisé en y pratiquant des coupes favorisant l'accroissement de ses arbres.
L'objectif d'aménagement des plantations est la production de matière ligneuse.

Voir la carte cadastrale pour l'identification des sites sensibles.

LOCALISATION DE LA SUPERFICIE A VOCATION FORESTIÈRE

No. de producteur forestier :	PARE52510869	Numéro du plan d'aménagement 05512G2140747
Municipalité régionale de comté (MRC):	HAUT-ST-FRANCOIS	Code: 410
Municipalité :	COOKSHIRE-EATON	Code: 41042
Cadastre:	EATON	Code: 0701
Numéro de photo :		

Matricule	Propriété numéro	Rang	No. du lot	Zone	Superficie totale (ha)	Superficie à voc. forestière (ha)	OGC
1726-50-1120	01	05 : V	4487561	V : vert	19.3	19.3	O
Superficie totale de la propriété					19.3	19.3	
Superficie totale du PAF					19.3	19.3	

Description de la forêt / cartographie

Nom du producteur forestier :

Propriété no. : 01

Numéro de la
carte forestière

21e05 se

Numéro de la
photo aérienne

Échelle

1:10000

Modification : _____

Plan



Description de la forêt / cartographie

Nom du producteur forestier :

Propriété no. : 01

Numéro de la

Numéro de la
photo aérienne

Échelle

1:20 000

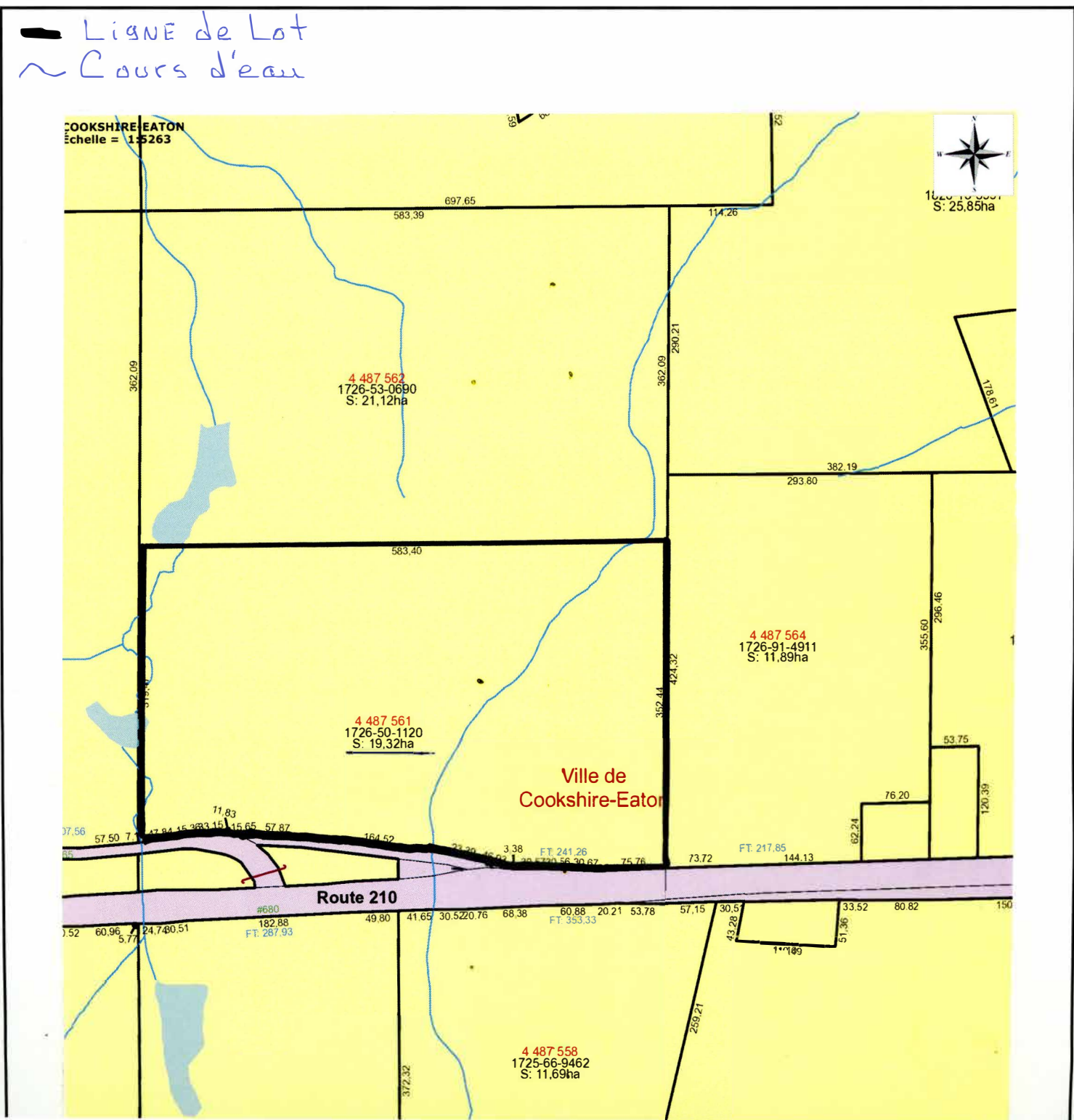
21e05 se

Modification : _____

Carte cadastrale et éléments sensibles

Il n'y a pas d'éléments sensibles de répertoriés

— LIGNE de Lot
~ Cours d'eau



DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

Nom du producteur forestier:

Propriété no. : 01

No. peup.	Type de peuplement Essences principales	Superficie approx.(ha)	Densité	Hauteur (m)	Classe d'âge (ans)	Volume approx. (m³app.) par groupe	Volume (m³app./ha)
001	Aulnaie Aulne Thuya occidental Mélèze laricin	1.6	A	4	20	Sapin-Épinette Autres résineux Peuplier-Tremble Autres feuillus Total	
002	Cédrrière Thuya occidental Mélèze laricin Sapin baumier	1.5	A	7	30	Sapin-Épinette Autres résineux Peuplier-Tremble Autres feuillus Total	
003	Résineux - régénération sur coupe totale Thuya occidental Mélèze laricin Sapin baumier	0.8	A	4	20	Sapin-Épinette Autres résineux Peuplier-Tremble Autres feuillus Total	
004	Erablière rouge à feuillus d'ess.intol. Erable rouge Bouleau blanc Bouleau gris	13.7	A	11	30	Sapin-Épinette Autres résineux Peuplier-Tremble Autres feuillus Total	
005	Feuillu d'essences intolérantes Peuplier à gr. Dents Bouleau gris Bouleau blanc	1.5	A	11	30	Sapin-Épinette Autres résineux Peuplier-Tremble Autres feuillus Total	
006	Voirie forestière	0.2				Sapin-Épinette Autres résineux Peuplier-Tremble Autres feuillus Total	

Superficie totale du PAF : 19.3

Sapin-Épinette	0
Autres résineux	0
Peuplier-Tremble	0
Autres feuillus	0
Total	0

Volume en corde

Superficie totale du PAF : 19.3

0	Sapin-Épinette	0
0	Autres résineux	0
0	Peuplier-Tremble	0
0	Autres feuillus	0
0	Total	0

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ/MISE EN VALEUR

Nom du producteur forestier :

Propriété no.: 01

No.peup	Type de peuplement	REMARQUES PARTICULIÈRES
---------	--------------------	-------------------------

001 Aulnaie

Superficie du peuplement 1.6 ha

Programme d'intervention

Revoir dans 10 ans

Envergure du traitement

1.6 ha/km/1000pl

Période prévue

2025

Il n'y a pas d'intervention préconisée dans ce peuplement pour les prochaines années.

002 Cédrière

Le peuplement a déjà subi une coupe partielle.

Superficie du peuplement 1.5 ha

Programme d'intervention

Revoir dans 5 ans

Envergure du traitement

1.5 ha/km/1000pl

Période prévue

2020

Il n'y a pas d'intervention préconisée dans ce peuplement pour les 5 prochaines années.

003 Résineux - régénération sur coupe totale

Le site est généralement humide.
Il y a une bonne régénération résineuse dans le peuplement.

Superficie du peuplement 0.8 ha

Programme d'intervention

Revoir dans 5 ans

Envergure du traitement

0.8 ha/km/1000pl

Période prévue

2020

Il n'y a pas d'intervention préconisée dans ce peuplement pour les 5 prochaines années.

004 Erablière rouge à feuillus d'ess.intol.

Peuplement endommagé légèrement par le verglas, 80% et plus de cime résiduelle.

Superficie du peuplement 13.7 ha

Programme d'intervention

Coupe de récupération

Envergure du traitement

13.7 ha/km/1000pl

Période prévue

2015

Nous vous suggérons d'aller récolter les arbres versé par les vents.

005 Feuillu d'essences intolérantes

Peuplement endommagé légèrement par le verglas, 80% et plus de cime résiduelle.

Superficie du peuplement 1.5 ha

REMARQUES SUR LA PROPRIÉTÉ

Avant d'effectuer des travaux sylvicoles sur votre propriété, vous devez consulter un ingénieur forestier, qui vous indiquera la faisabilité du projet et les techniques à utiliser pour réaliser adéquatement les traitements sylvicoles recommandés. La prescription sylvicole signée par l'ingénieur forestier servira alors de plans et devis pour l'exécution des travaux.

ACCEPTATION ET SIGNATURE

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à vous aider à prendre les décisions qui permettent de mettre en valeur votre propriété, ils sont indiqués à titre de suggestions. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il vous est recommandé :

- . de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux;
- . de noter les interventions réalisées sur la propriété.

LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUE :

- mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété : 01
- une révision de mon plan d'aménagement forestier en ce qui a trait à la propriété : _____
- une modification en ce qui a trait à la propriété numéro : _____
- Je m'engage à respecter tous les principes de la certification forestière FSC

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.

X

Signature du propriétaire ou représentant Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à :

ROUTE 210
COOKSHIRE-EATON, QUEBEC

JOB-1M0

inclusivement.

Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme au Règlement numéro 9 de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.
Ce plan est valide jusqu'au **01 juin 2025**

Sylvain Duchesneau
Signature de l'ingénieur forestier

27 Mai 2015
Date

Numéro du PAF
05512G2140747

À compléter lors de la vente de la propriété :

Numéro de statut de producteur forestier du vendeur : PARE52510869

Je connais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier et je partage ses objectifs.

Signature de l'acquéreur

Date